

L'intérêt de l'eurocroissance dans les contrats PER

Ketshia ELO NDAKUA

19 SEPTEMBRE 2023



Contexte

- PER : introduction par la loi Pacte
- Eurocroissance : simplification par la loi Pacte



Contraintes

- Investissement des PER sur des fonds € et UC → difficulté des fonds €
- Nécessité de détention de l'épargne pour avoir la garantie au terme



Proposition

- Lancements des PER en support eurocroissance
- Etude de 2 situations économiques

Intérêt de l'eurocroissance dans les contrats PER

Sommaire

1. Les PER de la loi Pacte
2. L'eurocroissance après la loi Pacte
3. Les hypothèses de modélisation et la démarche suivie
4. Les résultats des modélisations

1. Les PER de la loi Pacte

Les PER de la loi Pacte

Des nouveaux produits plus adaptés à la demande

Contexte:

Trop de produits

Complexité

Pas de transfert

Caractéristiques:

3 PER : 2 collectives, 1 Individuel

3 compartiments

Transfert possible

Objectifs:

Redynamiser l'économie

Relancer la croissance

Favoriser les transferts

Généraliser la gestion pilotée

Les PER de la loi Pacte

Modes de gestion des PER



Arrêté du 11 août
au Journal Officiel

Sauf mention contraire et expresse du titulaire, les versements sont affectés selon une allocation permettant de réduire progressivement les risques financiers. Le texte indique également les parts minimales que doivent représenter les actifs à faible risque dans chaque allocation en fonction du profil de l'épargnant et de sa date de départ à la retraite.

2 modes de gestion :

- Gestion libre : Libre choix des placements et des arbitrages
- **Gestion pilotée** : Allocation fonction du temps restant avant le départ à la retraite. Arbitrages automatiques selon le profil de l'épargnant et son âge pour le respect de la grille d'allocation => [Choix par défaut des PER](#).



Age à l'entrée : 50 ans

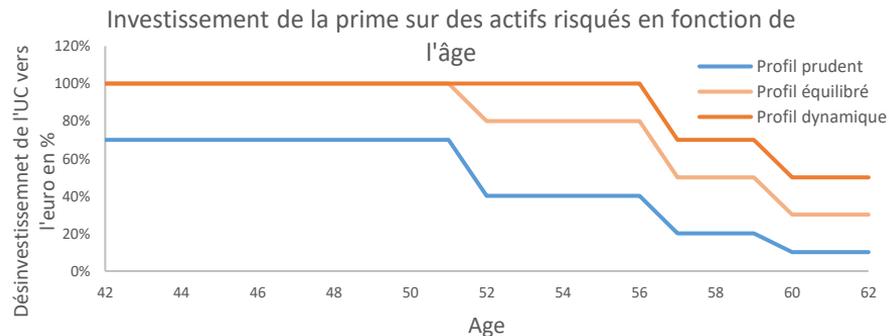
Age de départ à la retraite : 62 ans

 Profil Prudent

 Profil Équilibré

 Profil Dynamique

Proportion €/UC
dans le portefeuille



2. L'eurocroissance après la loi Pacte

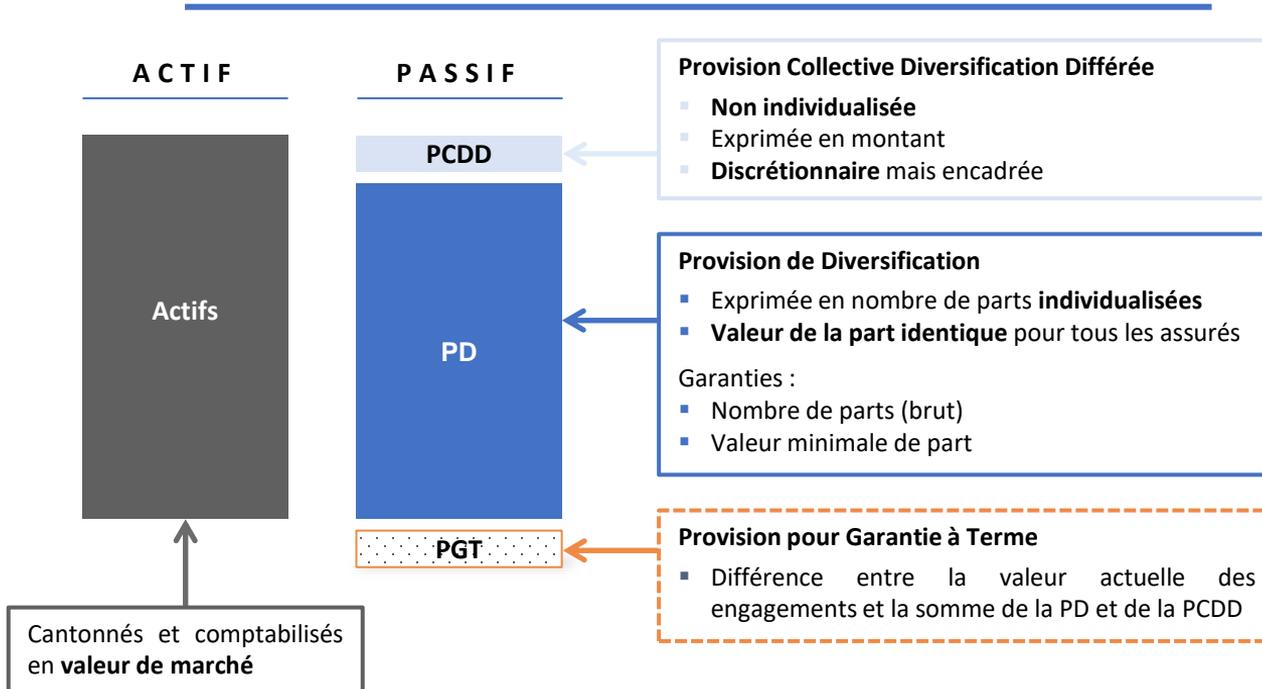


Garantie



Echéance

BILAN SIMPLIFIÉ DU CANTON RÉGLEMENTAIRE

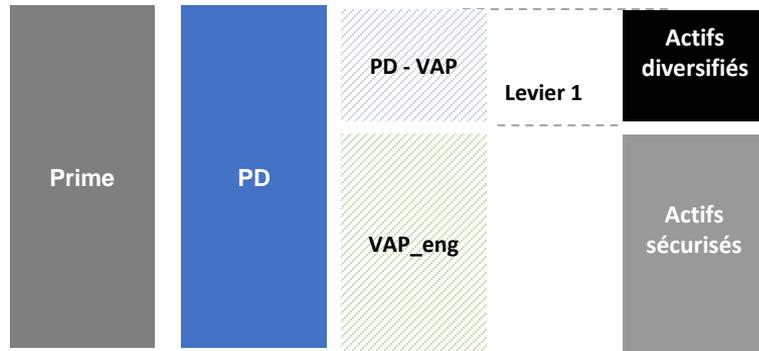


L'eurocroissance après la loi pacte

Exemple d'allocation après la loi Pacte



APRES LOI PACTE



⇒ Affectation de toute la prime à la PD :

Calcul de la Valeur actuelle probable de l'engagement à chaque pas de temps afin de déterminer la part à allouer à des actifs sécurisés.

$$VAP_engagement_t = \frac{\% \text{ Garantie} \times \text{Prime}}{(1 + \max(0; 90\% \times \text{TEC}_{\text{Terme}-t}))^{\text{Terme}-t}}$$

⇒ Possibilité d'appliquer des **leviers d'allocation** afin de booster l'allocation en actifs risqués (plus le levier est grand plus la part allouée en actifs risqués est élevée)

3. Les hypothèses de modélisation et la démarche suivie



Etude de 3 produits PER :

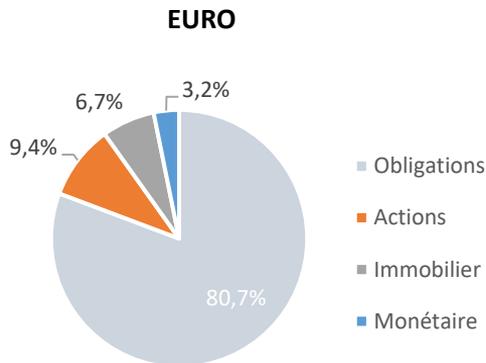
1. PER « classiques » en gestion pilotée €/UC
2. PER en gestion libre eurocroissance (garanties 80% et 100%)
3. PER en gestion pilotée €C/UC (garantie 100%)



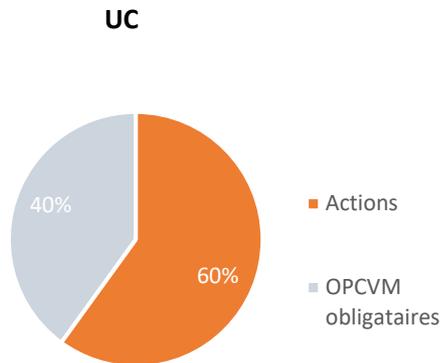
Etude des produits à leur lancement donc pas de prise en compte de richesse initiale (pas de PPE, de capital initial, de PMVL etc.)

Hypothèses de Modélisation

[Gestion Pilotée €/UC] Hypothèses de modélisation



Réallocation statique
Selon l'allocation initiale



Proportion de PM allouée en € ou UC en fonction de la grille réglementaire

Lois comportementales

Pas de rachats

Pas de décès

Pas de versements en cours de contrat

Sortie en capital uniquement

Frais et chargements

Marge sur encours : 0,3 %

- Chargements : 0,8 %
- Frais : 0,5 %

Hypothèses assuré

3 profils de risque : allocation selon la grille réglementaire

Age : 50 ans – Départ retraite 62 ans

Hypothèses économiques

- Courbe des taux EIOPA au 31/12/2021 avec VA (tx 10 ans **0,24%**)
- Courbe des taux EIOPA au 30/09/2022 avec VA (tx 10 ans **3,16%**)



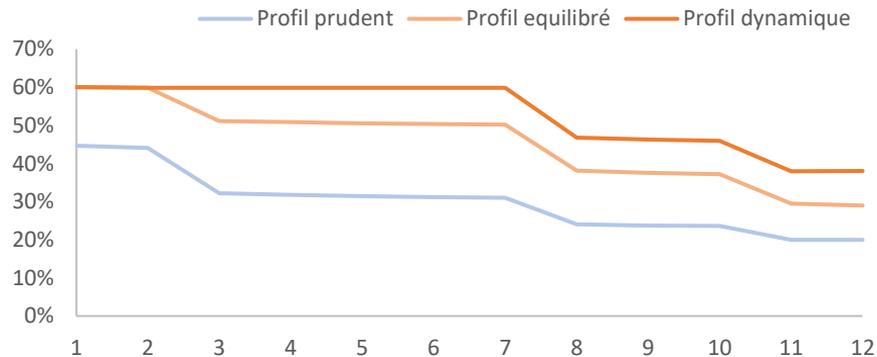
Les hypothèses retenues sont des hypothèses simplifiées. Les résultats sont fortement dépendants de ces hypothèses et le choix d'hypothèses différentes aboutirait à des résultats différents. Néanmoins, toutes les interprétations et commentaires restent valables.

Hypothèses de Modélisation

[Gestion libre €C] Hypothèses de modélisation

En sortie des projections €/UC

1 PER € / UC



Part moyen d'actifs diversifiés

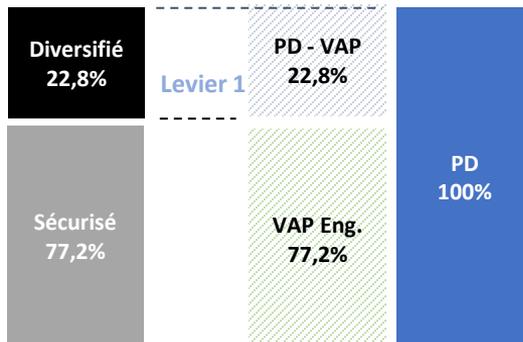
- Profil Prudent : 31,2%
- Profil Equilibré : 44,3%
- Profil Dynamique : 51,0%

En entrée eurocroissance

2 EUROCROISSANCE

Garantie 80%
Durée 12 ans

31/12/2021



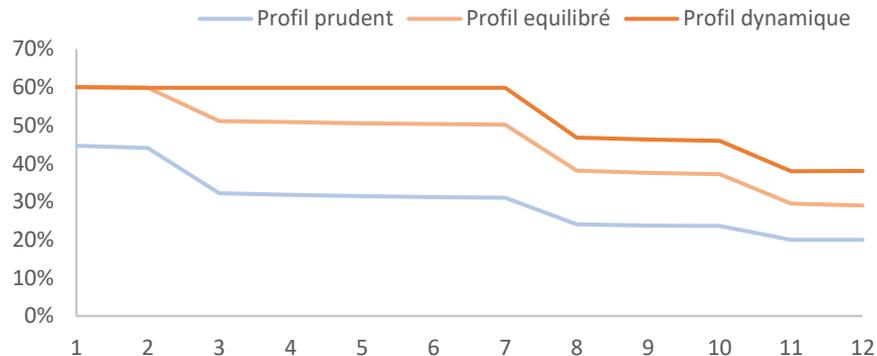
Faire correspondre les parts d'actifs diversifiés par profil de risque

Hypothèses de Modélisation

[Gestion libre €C] Hypothèses de modélisation

En sortie des projections €/UC

1 PER € / UC



Part moyen d'actifs diversifiés

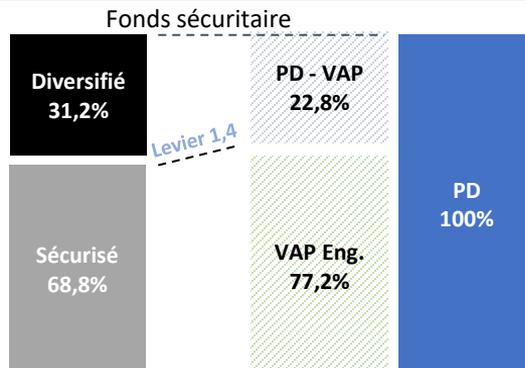
- Profil Prudent : 31,2%
- Profil Equilibré : 44,3%
- Profil Dynamique : 51,0%

En entrée eurocroissance

2 EUROCROISSANCE

Garantie 80%
Durée 12 ans

31/12/2021



Faire correspondre les parts d'actifs diversifiés par profil de risque

Hypothèses de Modélisation

[Gestion libre €C] Hypothèses de modélisation



Hypothèses de Modélisation

[Gestion pilotée €C/UC] Hypothèses de modélisation



Arrêté du 11 aout
au journal Officiel

Sauf mention contraire et expresse du titulaire, les versements sont affectés selon une allocation permettant de réduire progressivement les risques financiers. Le texte indique également les parts minimales que doivent représenter les actifs à faible risque dans chaque allocation en fonction du profil de l'épargnant et de sa date de départ à la retraite.



Age à l'entrée : 50 ans

Age de départ à la retraite : 62 ans



Profil Prudent

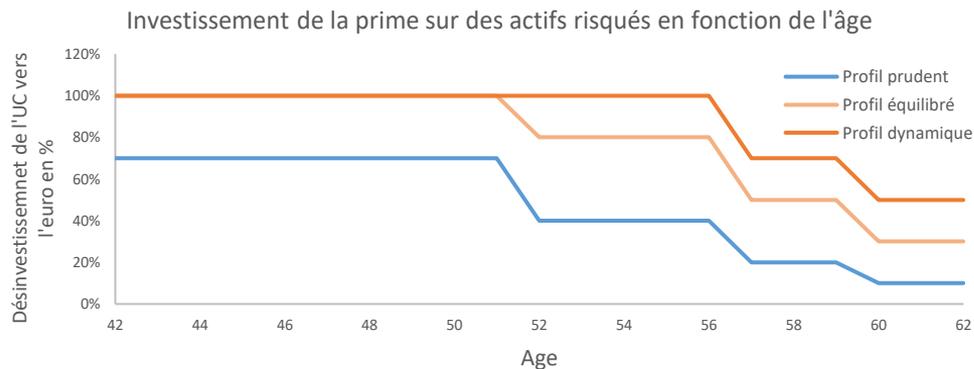


Profil Equilibré



Profil Dynamique

Proportion €C/UC
dans le portefeuille



Mêmes hypothèses de modélisation que pour les PER en gestion pilotée €C/UC

Hypothèses de Modélisation

Indicateurs étudiés

Vision assureur

Indicateur de rentabilité :

RM : Marge pour risque, sert à dédommager le repreneur d'avoir à immobiliser du capital pour supporter le risque.

NAV : Fonds propres économiques.

=> Etude de la **VIF = NAV + RM.**

Indicateur de risque :

SCR : Niveau de capital que doit posséder l'assureur a minima pour limiter la probabilité de ruine à 0,5% par an.

=>Etude du **BC = SCR – NAV.**



Calcul suite à des simulations stochastiques risque neutre issues du GSE Forsides : rendement moyen égal au taux sans risque.

Vision assuré

Indicateur de rendement :

TRI : Mesure la rentabilité financière du placement de l'assuré.

=> Etude du TRI moyen sur les simulations réalisées

Indicateur de risque :

Volatilité du rendement;

Risque de perte : nombre de simulations où l'assuré perd une partie de son investissement.



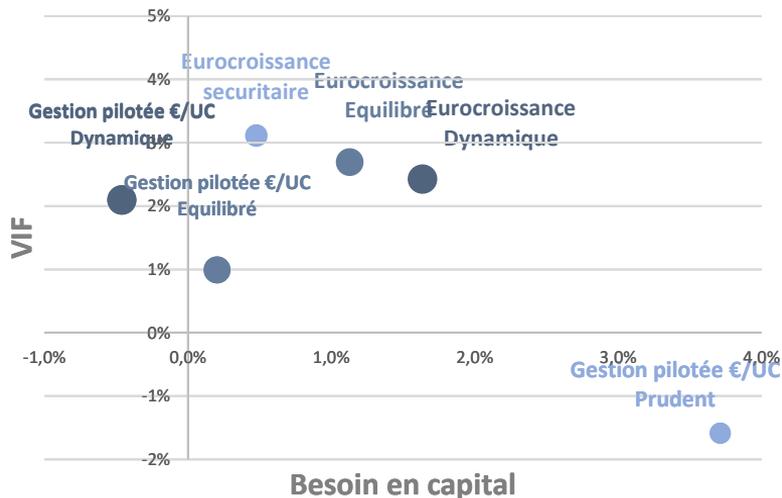
Calcul suite à des simulations stochastiques monde réel issues du GSE Forsides : Intégration d'une prime de risque.

4. Les résultats des modélisations

1. Comparaison gestion pilotée €/UC vs **gestion libre** eurocroissance
2. Comparaison gestion pilotée €/UC vs **gestion pilotée** eurocroissance

Comparaison gestion pilotée €/UC vs gestion pilotée eurocroissance 80%

Taux bas



● Rendement assuré (base 1)

PER €/UC	Prudent	Equilibré	Dynamique
Moyenne	1,2%	1,9%	2,2%
Risque de perte	26,8%	28,0%	28,5%
Volatilité	1,7%	3,0%	3,6%

PER €C libre	Sécuritaire	Equilibré	Dynamique
Moyenne	1,4%	2,1%	2,3%
Risque de perte	31,9%	33,6%	35,0%
Volatilité	2,3%	3,4%	3,7%

POINTS CLÉS

- €/UC : profil dynamique = plus d'UC => pas de risque pour l'assureur
- Eurocroissance : profil dynamique = plus d'actifs diversifié => plus de risque pour l'assureur

4. Les résultats des modélisations

1. Comparaison gestion pilotée €/UC vs **gestion libre** eurocroissance

2. Comparaison gestion pilotée €/UC vs **gestion pilotée** eurocroissance

Comparaison gestion pilotée €/UC vs gestion pilotée eurocroissance 100%

Fonds euro vs fonds eurocroissance

Fonds euro

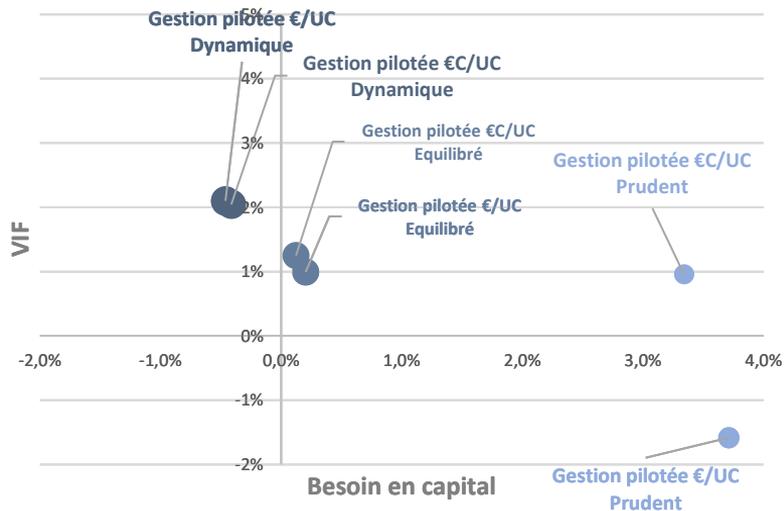
- Garantie à tout moment
- Effet cliquet
- Allocation statique
- Comptabilité lissée

Fonds eurocroissance

- Garantie au terme
- Pas d'effet cliquet
- Allocation dynamique en fonction de la PD – VAP_eng

Comparaison gestion pilotée €/UC vs gestion pilotée eurocroissance 100%

Taux bas



PER €/UC	Prudent	Equilibré	Dynamique
Moyenne	1,2%	1,9%	2,2%
Risque de perte	26,8%	28,0%	28,5%
Volatilité	1,7%	3,0%	3,6%

PER €/UC	Prudent	Equilibré	Dynamique
Moyenne	1,2%	2,1%	2,4%
Risque de perte	27,4%	27,7%	28,7%
Volatilité	1,8%	3,1%	3,7%

POINTS CLÉS

- Fonds euro plus couteux que le fonds eurocroissance

5. Conclusion

CONCLUSION

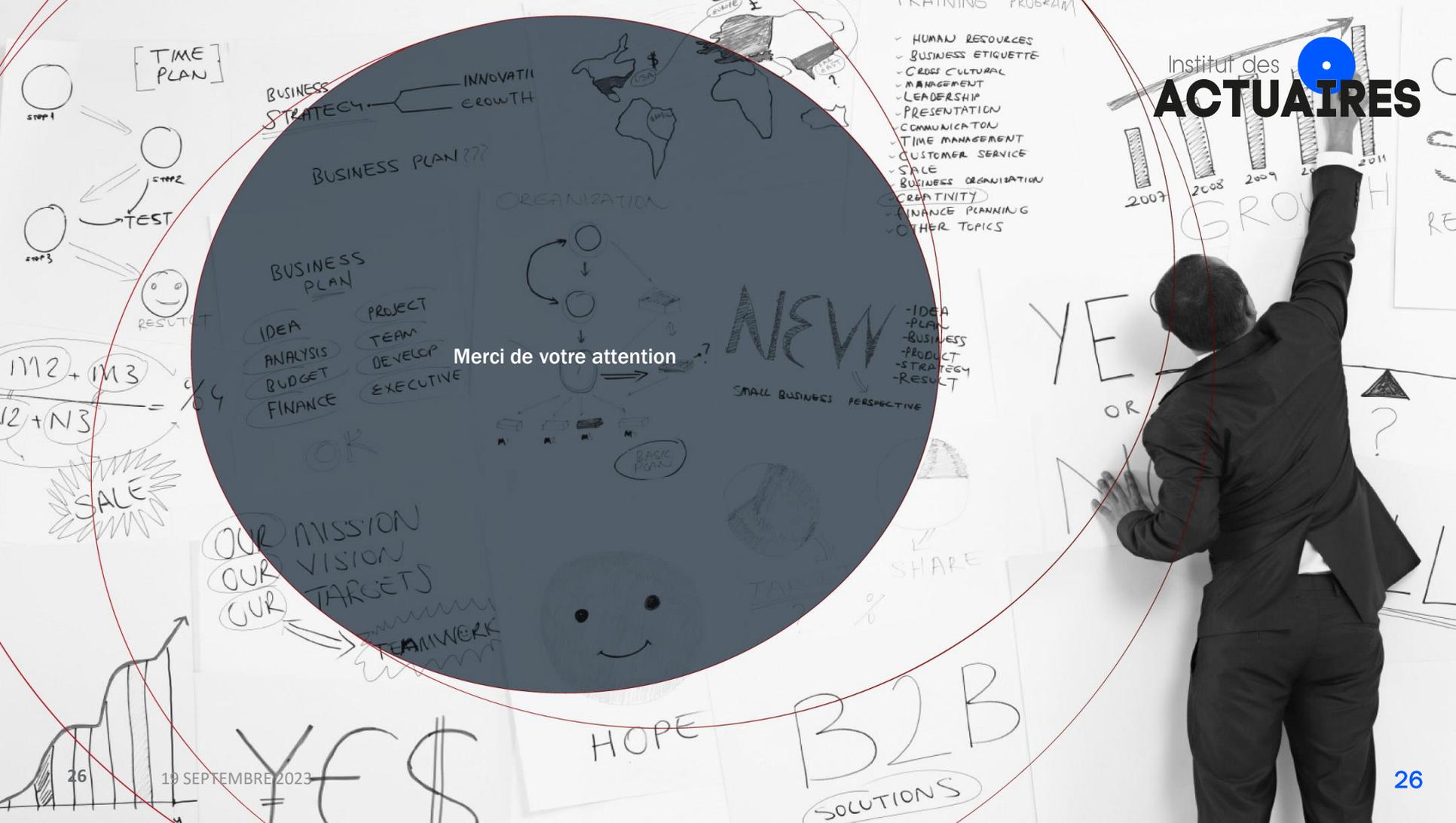
Récapitulatif

En gestion libre

- Fonctionnement simplifié
- Rentabilité potentielle plus élevée que pour la gestion pilotée €/UC.

En gestion pilotée

- Fonds eurocroissance moins coûteux pour l'assureur que le fonds euro
- Rentabilité potentielle plus élevée avec l'intégration de l'eurocroissance



Merci de votre attention

- ✓ HUMAN RESOURCES
- ✓ BUSINESS ETIQUETTE
- ✓ CROSS CULTURAL
- ✓ MANAGEMENT
- ✓ LEADERSHIP
- ✓ PRESENTATION
- ✓ COMMUNICATION
- ✓ TIME MANAGEMENT
- ✓ CUSTOMER SERVICE
- ✓ SALE
- ✓ BUSINESS ORGANISATION
- ✓ CREATIVITY
- ✓ FINANCE PLANNING
- ✓ OTHER TOPICS



BUSINESS PLAN???

BUSINESS PLAN

- IDEA
- ANALYSIS
- BUDGET
- FINANCE
- PROJECT
- TEAM
- DEVELOP
- EXECUTIVE



NEW

SMALL BUSINESS PERSPECTIVE

- IDEA
- PLAN
- BUSINESS
- PRODUCT
- STRATEGY
- RESULT

YES

OR

NO

OUR MISSION
OUR VISION
OUR TARGETS

TEAMWORK

HOPE

B2B

SOLUTIONS